



Discours sur le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisation 2015- 2016-2017

Présenté à la séance du conseil du 15 décembre 2014
par le maire, Monsieur Clive Kiley

Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,
Membres de la direction et du personnel,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de satisfaction que je vous présente le 18^{ème} budget de la Municipalité de Shannon depuis ma première élection comme maire.

Durant toutes ces années, nous nous sommes efforcés d'exercer une gestion exemplaire des finances municipales car c'est d'abord à partir de cela que vous avez été en mesure de nous faire confiance dans le développement de Shannon et de nous permettre de réaliser un nombre impressionnant de projets, particulièrement au cours des 5 dernières années. Nous entendons poursuivre sur cette voie et continuer de nous distinguer dans la rigueur de la gestion des fonds publics et notre souci constant de faire en sorte que les contribuables de la Municipalité en aient pour leur argent.

Notre image ternie par toute l'histoire du TCE est en train de se transformer. Depuis un certain temps, nous pouvons constater que Shannon est remarquée pour sa qualité de vie dans tous ces aspects, dont la qualité de l'administration des finances de la municipalité.

Certains faits nous distinguent particulièrement :

- Le plus bas taux de taxation de la province pour les municipalités de 5 000 habitants et plus;

- Compte de taxes municipales moyen parmi les 15 plus bas au Canada pour les municipalités de 5 000 habitants et plus;
- Municipalité sans dette;
- Un système d'aqueduc neuf et entretenu avec le soutien d'une réserve financière de 2,5 millions de dollars;
- Des rues municipales en excellent état et dont 90% ont moins de 10 ans;
- Un taux de criminalité parmi les 5 plus bas de la province et au Canada;
- Des immobilisations payées comptant.

L'exercice financier 2015 ne fera pas exception aux dernières années. J'ai donc le plaisir de vous présenter un budget équilibré de 7 449 430\$ pour l'année 2015, comprenant les investissements en immobilisations prévus au Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 qui accompagne le budget. Divers tableaux explicatifs des investissements en immobilisations sont également inclus au Budget 2015 et nous indiquent les catégories dans lesquelles se retrouveront les investissements du PTI.

D'entrée de jeu, je veux souligner le travail important réalisé par tous les services municipaux dans la préparation du Budget 2015. Je souligne la contribution inestimable des membres du conseil municipal qui prennent à cœur leurs différentes responsabilités et qui ont su faire preuve d'ouverture et d'esprit de conciliation. Convenir d'un budget comporte son lot d'efforts et de sacrifices pour en arriver à vous présenter un document solide qui fera consensus.

La force du marché immobilier sert bien les finances de Shannon. Le secteur de la construction a presque établi un record en 2014 avec 89 nouvelles résidences. Cela a eu un impact considérable sur les finances de la Municipalité, permettant de pouvoir compter sur une augmentation de revenus provenant spécifiquement de la taxe foncière générale. Par ailleurs, des revenus de transferts provenant du Programme de remboursement de la taxe sur l'essence nous permettront, encore une fois cette année, de compléter ou de réaliser d'importants investissements immobiliers. Le document du PTI fournit de plus amples détails sur le sujet.

Nous allons poursuivre notre politique visant à payer les immobilisations comptant. Toutefois, le projet de mini-centrale amènera l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt pour financer cet investissement de 12,8 millions de dollars.

Le contexte de la fin de 2014 n'a pas été facile pour les municipalités au Québec. Shannon n'y a pas fait exception et a dû faire face à l'entrée en vigueur d'un nouveau pacte fiscal transitoire comportant une réduction du taux de remboursement de la taxe de vente du Québec, passant de 62,8% à 50%. Cela représente un manque à gagner de près de 70 000\$ par année pour la

municipalité. Nous avons travaillé aussi dans un contexte où l'administration municipale se modernise. D'ailleurs, à ce chapitre, nous avons fort bien réussi cette modernisation de nos services municipaux, que ce soit à l'Urbanisme et l'Environnement, aux Finances, au Greffe, aux Travaux publics et aux Incendies. Pour pouvoir continuer à donner un service personnalisé aux citoyens de Shannon de plus en plus nombreux, il a fallu accorder des ressources humaines supplémentaires pour demeurer cette administration municipale de proximité et accessible que nous sommes.

Vous constaterez, à la lecture du Budget et des documents afférents, que nous contrôlons l'évolution de nos dépenses de fonctionnement malgré l'augmentation du nombre d'employés municipaux ainsi que l'impact du taux d'inflation. Pour 2015, la masse salariale représentera 29,8% des dépenses, soit la moyenne de la municipalité depuis 10 ans.

Au cours de l'année 2014, nous avons complété la restructuration du service des Finances et du Greffe. Un travail énorme a été accompli. Nous avons entre autre réorganisé la charte des comptes de la municipalité, ce qui nous a conduit à un exercice important de reclassement des différents postes de dépenses. Les comparaisons avec les autres années devront donc être analysées avec prudence.

D'autre part, la municipalité doit composer avec une augmentation importante du poste budgétaire lié à la nouvelle entente en matière de loisirs conclue récemment avec la base de soutien Valcartier. En effet, la contribution municipale passera de 21 000\$ en 2014 à 55 000\$ en 2015. Cette nouvelle entente est d'une durée de 5 ans et garantira une offre de services exceptionnelle et de grande qualité ainsi que l'accès à des infrastructures de loisirs qui font l'envie des municipalités environnantes. Cette augmentation se justifie en grande partie par le fait que les indexations successives appliquées ces dernières années ont été très loin et bien en deçà du taux d'inflation.

J'annonce également que le budget 2015 va comporter une modification dans la présentation des taxes et tarifs traditionnellement présentés en trois items, soit le taux de base, le tarif pour la vidange des fosses septiques et le tarif pour la cueillette et la gestion des matières résiduelles. À compter de l'exercice financier 2015, le tarif pour la vidange des fosses septiques sera réuni à la taxe foncière générale. Pour l'exercice 2014, si cela avait été appliqué, le taux de la taxe foncière générale aurait été de 0,56\$ du 100\$ d'évaluation.

Compte tenu du contexte que je viens d'expliquer, le budget 2015 prévoit le gel des taux de taxes et des tarifs à leur niveau de 2014, à l'exception de la taxe de secteur de la rue de Kilkenny et de certaines taxes de secteur de la base militaire Valcartier. Shannon va continuer d'être de loin la municipalité avec le plus bas taux global de taxation. Il y aura également gel de la taxe sur les immeubles non résidentiels.

Enfin, nous allons poursuivre nos investissements en immobilisations. Ceux-ci vont augmenter en 2015 puisque nous bénéficions du Programme de remboursement de la taxe sur l'essence qui vient financer 67% de plusieurs de ces projets. Nous avons déjà largement décrit nos

priorités en 2015 dans le Rapport sur la situation financière 2014 que j'ai déposé au mois de novembre dernier. Nous reproduisons la section « Orientations du PTI pour 2015 » dans le présent document aux fins d'expliquer les éléments du PTI 2015-2016-2017.

Au fil des dernières années et grâce aux bonnes performances financières de la Municipalité, nous avons accumulé des surplus de près de 500 000\$ non affectés à des projets particuliers. Nous pensons qu'une partie de ces surplus devrait être affectée dès 2015 à des investissements en infrastructures et au gel du taux de la taxe foncière générale. Ceci constitue une excellente façon d'investir ces sommes.

Quelques mots maintenant sur la masse salariale. En 2015, la masse salariale de la Municipalité représentera 29,8% de l'ensemble des dépenses, même après avoir augmenté le nombre d'employés pour les raisons que j'ai expliquées précédemment. Là encore, Shannon se distingue. En effet, la moyenne provinciale en cette matière est que la masse salariale représente généralement 40% des dépenses des municipalités québécoises. Nous nous situons largement en deçà de cette moyenne. En 2015, les salaires augmenteront de 2,4%, soit l'équivalent du taux d'inflation déterminé par Statistiques Canada.

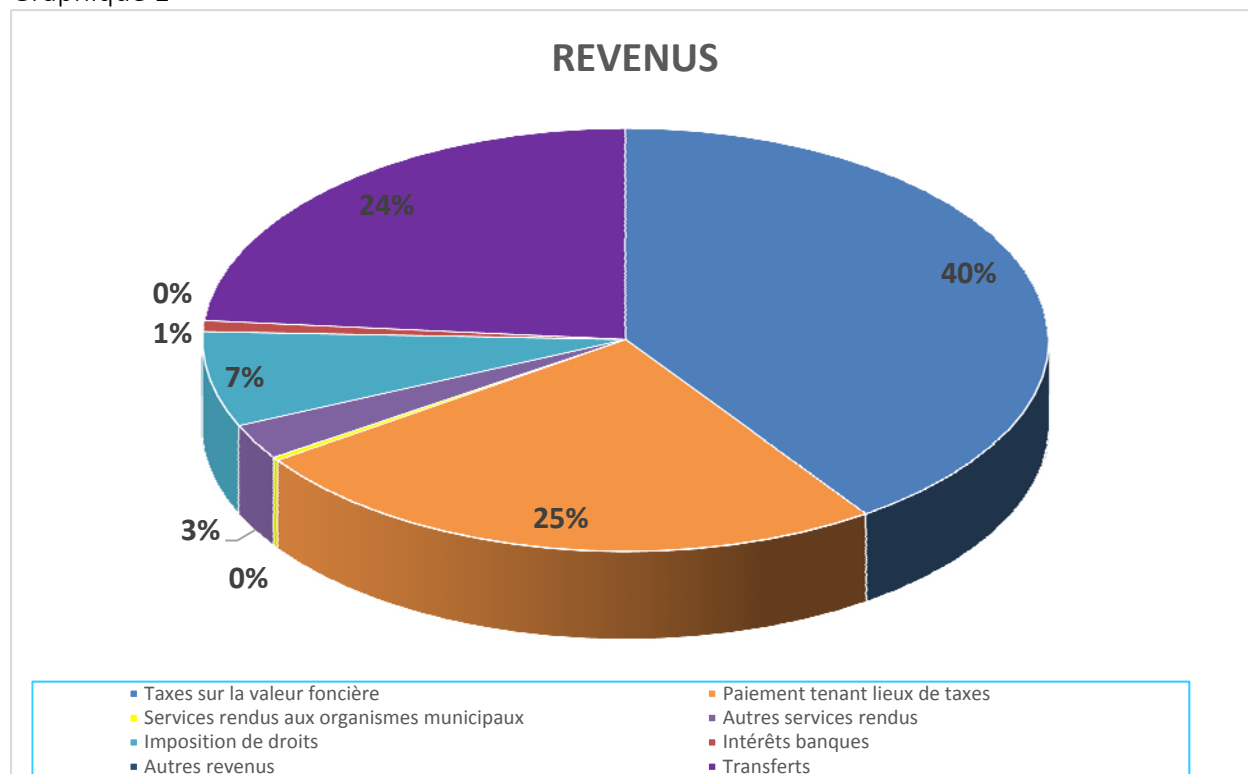
En terminant, j'aimerais remercier encore une fois les membres du conseil municipal ainsi que les employés municipaux qui ont travaillé à la préparation de ce budget ainsi qu'à la restructuration du service des Finances et du Greffe qui s'est déroulé tout au long de l'année 2014 et qui permettra d'améliorer grandement la qualité de notre administration municipale.

1. Revenus

Tableau 1

Revenus	Budget 2015
Taxes sur la valeur foncière	3 008 011
Paiement tenant lieux de taxes	1 858 237
Services rendus aux organismes municipaux	20 510
Autres services rendus	203 142
Imposition de droits	541 250
Intérêts banques	62 500
Autres revenus	-
Transferts	1 755 780
	7 449 430 \$

Graphique 1

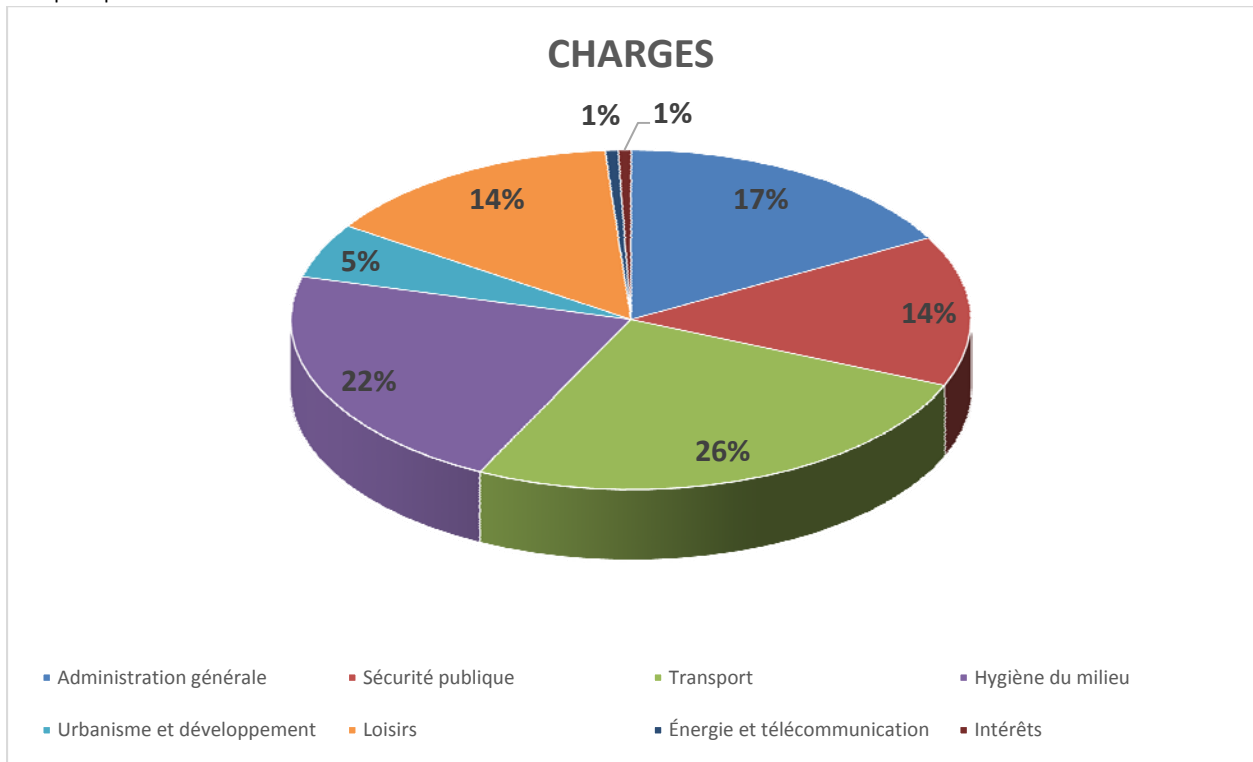


2. Charges

Tableau 2

Charges	Budget 2015
Administration générale	1 388 998
Sécurité publique	1 169 734
Transport	2 121 068
Hygiène du milieu	1 774 315
Urbanisme et développement	426 420
Loisirs	1 182 775
Énergie et télécommunication	50 000
Intérêts	50 000
Sous-total Charges	8 163 311 \$

Graphique 2



3. Compte de taxes moyen

Tableau 3

	2014		2015	
Évaluation moyenne		284 251		284 251
Taxes - Taux de base	0.5400	1 535	0.5640	1 603
Fosses septiques		68		-
Enlèvement et destruction des ordures		167		166
Total		1 770 \$		1 769 \$

4. Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

Tableau 4

Projet	2015	2016	2017
Bâtiments	1 131 000	300 000	-
Construction de la Maison de la Culture	1 000 000		
Rénovations de l'hôtel de ville	125 000		
Remplacement de bardeau du toit du pavillon des arts	6 000		
Rénovation au centre communautaire - phase III - sous-sol		150 000	
Agrandissement de la caserne		150 000	
Réseau routier et infrastructures	96 000	125 000	1 569 000
Usine de filtration de l'eau			1 280 000
Plan d'action pour les égouts pluviaux	16 000		
Réfection de la rue O'Hearn	80 000		
Resurfaçage de la rue Parc			100 000
Réfection de la rue Riverside			99 000
Resurfaçage de la rue Leclerc			90 000
Revitalisation de l'artère principale		125 000	
Parcs et terrains	260 000	10 000	150 000
Parc de la rue de Galway	20 000		
Aménagement des pistes multi-fonctions	15 000		
Parcibus	50 000		

Panneau d'affichage électronique (deuxième face)	55 000		
Achat de terrains d'Hydro-Québec			150 000
Achat d'oriflammes	10 000		
Aménagement de bienvenue à l'entrée de la municipalité	10 000	10 000	
Renforcement des berges	100 000		
Véhicules	-	18 500	-
Gratte sur le véhicule Freightliner		18 500	
Autres	12 925 000	-	-
Refonte du site internet	25 000		
Construction de la centrale hydroélectrique	12 800 000		
Extension du réseau communautaire de télécommunications	100 000		
Total	14 412 000 \$	435 000 \$	1 719 000 \$
Emprunt à long terme	12 800 000		
Programme d'investissement de la taxe sur l'essence	1 405 000	100 000	100 000
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	50 000		1 280 000
Fonds de parcs	61 000	10 000	
Fonds de roulement	64 000	125 000	125 000
Investissements nets	32 000 \$	200 000 \$	214 000 \$